



FORMATIONS COURTES

INITIATION



Ref. : 8992079

Durée :  
1 jour - 7 heures

Tarif :  
Salarié - Entreprise : 1015  
€ HT

Repas inclus

Code Dokelio : 33506

# PRATIQUER LA FISCALITÉ EN ASSURANCE

## Déterminer l'IS et remplir la liasse fiscale

Compte tenu des spécificités des entreprises d'assurance, une simple connaissance de la fiscalité générale, bien que nécessaire, ne permet pas d'identifier les risques et enjeux spécifiques à ce secteur dans la détermination du résultat fiscal. Afin d'optimiser ses pratiques, Il est donc essentiel de maîtriser les règles et les régimes fiscaux spécifiques qui sont susceptibles d'impacter la détermination de l'impôt sur les sociétés des entreprises d'assurance.

### OBJECTIFS

Découvrir les spécificités de l'environnement fiscal d'une compagnie d'assurances  
Maîtriser la méthodologie de détermination du résultat fiscal  
Établir les états fiscaux de la liasse fiscale

### EVALUATION

Les compétences visées par cette formation font l'objet d'une évaluation.

### POUR QUI ?

Comptables  
Fiscalistes intégrant le secteur de l'assurance ou de la mutualité

### PRÉREQUIS

Avoir une connaissance des bases de la fiscalité

### COMPÉTENCES ACQUISES

Maîtriser les principes généraux du traitement fiscal des entreprises d'assurances

### PARCOURS PÉDAGOGIQUE

E-quiz amont  
Présentiel  
E-quiz aval

### PROGRAMME

Pratiquer la fiscalité en assurance

#### Déterminer le résultat fiscal et optimiser l'IS

- Les conditions de déductibilité des charges
- Les règles spécifiques de déductibilité des charges financières
- Le traitement fiscal des amortissements, provisions et dépréciations
- Le régime fiscal des subventions
- Le retraitement des impôts non déductibles
- Le traitement des revenus de participations dans des entités fiscalement translucides
- Les retraitements attachés aux actifs financiers : fiscalité des résultats de cession de titres, retraitements spécifiques aux OPCVM...
- Le régime de l'intégration fiscale
- Le régime des déficits reportables
- Les réductions et crédits d'impôts
- Les obligations déclaratives

Exercice d'application : calcul des retraitements extra-comptables relatifs aux parts d'OPCVM (art. 209-0A du CGI)

#### Cerner les particularités de la détermination du résultat soumis à l'IS dans le secteur de l'assurance

- Les principes d'évaluation et de taxation des actifs financiers
- Le traitement fiscal des provisions techniques



Organisme qualifié  
par l'ISQ-OPQF

Membre de la Fédération  
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 35, rue du Louvre - 75002 PARIS  
Tél. : +33 (0)1 44 09 25 08 - e-mail : serviceclient@efe.fr  
Siret 412 806 960 00032



- Le traitement fiscal des dotations et reprises à la réserve de capitalisation
- Les spécificités propres aux mutuelles et institutions de prévoyance : impact du bilan d'entrée en fiscalité, sort des provisions dotées avant l'entrée en fiscalité
- Exercice d'application : établissement des principaux états fiscaux d'une liasse fiscale

## INTERVENANTS

Laurence TOXÉ  
Avocate Associée  
PWC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Alban VIOT  
Avocat fiscaliste  
PWC SOCIÉTÉ D'AVOCATS

## MOYENS HUMAINS, TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :  
Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :  
Pédagogie participative mettant l'apprenant au cœur de l'apprentissage. Utilisation de techniques ludo-pédagogiques pour une meilleure appropriation. Ancrage facilité par une évaluation continue des connaissances au moyen d'outils digitaux et/ou de cas pratiques.

Ressources pédagogiques :  
Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

## LIEUX ET DATES

À distance  
16 nov. 2023

Paris  
17 nov. 2022  
12 mai 2023

